



**RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE  
RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS**

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

<b>3<sup>e</sup> année - Groupes : 231 et 232</b>	
<b>Principales évaluations</b>	
<b>Français, langue d'enseignement</b> <i>Compétence 1- Lire : 50 % Compétence 2- Écrire : 30 % Compétence 3- Communiquer : 20 %</i>	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en lecture. Au cours des étapes 2 et 3, l'écriture sera aussi évaluée. La communication orale sera évaluée aux étapes 2 et 3. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (tests, activités, contrôles, exercices, dictées, grilles d'observation, etc.)
<b>Mathématique</b> <i>Compétence 1- Résoudre : 30 % Compétence 2- Raisonner : 70 %</i>	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en raisonnement mathématique. La résolution de situation-problèmes sera évaluée aux étapes 2 et 3. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises en mathématique seront évaluées par différents moyens (tests, exercices, travaux, etc.)
<b>Science et technologie</b> 100 %	<i>En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide de travaux, d'exercices, etc.</i>
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b> 100 %	<i>En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide de travaux, d'exercices, etc.</i>
<b>Éthique et culture religieuse</b> 100 %	En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide d'activités et de travaux.
<b>Anglais</b> <i>Compétence 1- Communiquer : 50 % Compétence 2- Lire : 35 % Compétence 3- Écrire : 15 %</i>	Les élèves seront évalués en oral à la 1 <sup>re</sup> étape et en lecture et en écriture aux étapes 2 et 3. De façon régulière, les connaissances acquises en anglais seront évaluées par différents moyens (tests, activités, grilles d'observation, projets, dialogues, etc.)
<b>Éducation physique</b> 100 %	En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide de tests, d'exercices, de travaux, de situations d'apprentissage et d'évaluation, etc.
<b>Musique</b> 100 %	En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide de tests, d'activités, de projets, etc.
<b>Arts plastiques</b> 100 %	En cours et en fin d'année, les élèves seront évalués à l'aide d'activités, de situations d'apprentissage et d'évaluation, etc.

**Commentaires sur les apprentissages**

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio selon les élèves, etc.

**Autres commentaires**

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 3 : **Organiser son travail**

## Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

<b>Communications officielles de l'année 2018-2019</b>	
<b>Première communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le <b>mercredi 10 octobre</b> .
<b>Premier bulletin</b>	Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 9 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du <b>jeudi 15 novembre</b> .
<b>Deuxième bulletin</b>	Ce bulletin couvrira la période du 12 novembre au 15 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Selon les groupes, le 2 <sup>e</sup> bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant ou remis au cours d'une convocation à une rencontre de parents le <b>jeudi 28 février</b> .
<b>Troisième bulletin</b>	Ce dernier bulletin couvrira la période s'échelonnant du 20 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. Le troisième bulletin sera disponible à la <b>fin de l'année scolaire</b> au secrétariat de l'école ou sur le site Internet de la CSDM.